



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE Liaisons douces

JEUDI 21 NOVEMBRE 2024 à 20h30

Salle de LA SOURCE

Maison des Associations à DINAN

Compte-Rendu

Accueil, émargement et renouvellement des adhésions.

Membres présent.e.s : 47 adhérent.e.s présent.e.s ou représenté.e.s (12 pouvoirs)

Membres absents et excusés : C. Bihan, JM Chaligne, C.Dupuis, C. Essevaz-Roulet, S. Gradelet, M.P. Grevêche, Y.Hellio, C. Houzé, H.Jégou, J. Leclerc, M. Lerédé, M. Lucas, T. Nicolas, A.Paitry, N. Poidevin, A. Vandervelde.

Élu.e.s excusés :

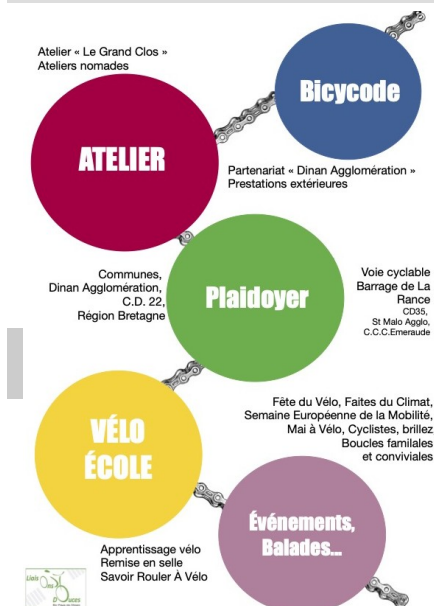
Didier Lechien, maire de Dinan ; Arnaud Lecuyer, président de Dinan Agglomération ; Anne-Sophie Guillemot, vice-présidente en charge des Mobilités et des Infrastructures à Dinan-Agglomération ; C. Houzé, conseiller délégué en charge des Mobilités à Dinan, Yannick Hellio, adjoint en charge de la voirie à Dinan ; Thierry Nicolas, adjoint en charge du cadre de vie, des itinéraires doux et de la transition énergétique à Lanvallay.

Nombre des élu.e.s invités étaient « retenus » par le Congrès des Maires qui se tenait à Paris.

Mot de bienvenue de la Présidente Madame Agnès VERLINGUE.

La Présidente, après avoir remercié les personnes présentes a tenu à saluer l'équipe de mécanicien.ne.s de l'atelier pour leur engagement et leur dynamisme. Elle a aussi remercié (à distance) José, qui a trouvé du travail au Portugal (comme soudeur), et qui a été « l'un des piliers » de l'atelier pendant 2 années. A son arrivée à Dinan et accompagné par l'association Noz Deiz, José avait trouvé sa place dans le réseau Liaisons douces. Une collecte pour une cagnotte Leetchi auprès des adhérent.e.s lui a permis de payer ses billets de train et de bus pour rejoindre le Portugal, via Paris et de disposer d'un petit pactole de 1500,00 €. La présidente remercie les généreux donateur.ice.s. Nous avons de ces nouvelles régulièrement via whatsapp.

1- RAPPORT D'ACTIVITÉ



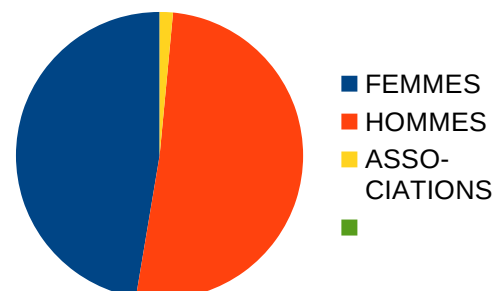
Lisianne Rault, secrétaire de l'association, présente le rapport d'activité.

L'activité de l'association s'organise autour de 5 « pôles » :

- l'Atelier situé au Grand Clos à Quévert
- le marquage de vélos contre le vol : Bicycode
- la Vélo École
- le Plaidoyer
- l'Événementiel et le projet « balades »

**A ce jour, l'association compte 124 adhérent.e.s.
56 femmes, 62 hommes et 6 associations.**

Depuis la création de l'association, (rentrée 2015) **399 personnes et 6 associations** ont adhéré : 189 femmes, 204 hommes, et 6 associations.

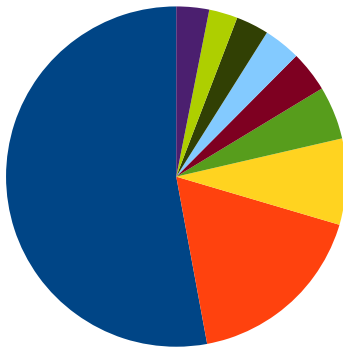
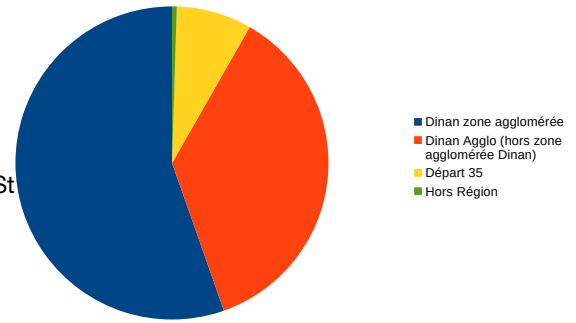


62 % des adhérent.e.s habitent dans une commune relevant du code postal 22100.

34 % habitent la commune nouvelle de Dinan ;

11,28 % Quévert ; 5 % Lanvallay ; 3 % Taden .

8 % des adhérent.e.s (33) habitent en dehors du département des Côtes d'Armor. La quasi totalité (31) habite en Ille et Vilaine et les 2/3 d'entre eux (22) résident sur le territoire de la Communauté de Communes Côte d'Émeraude ou de Saint Malo Agglomération (Lancieux, St Briac, Pleurtuit, St Malo, Dinard, Dol de Bretagne...). Seules 2 adhérent.e.s habitent « hors région ».

**Autres communes (35) de Dinan Agglomération (en dehors de la zone agglomérée) comptant un ou des adhérent.e.s :**

Mégrit, Plélan le Petit, Trébédan, Languédias, La Landec, Aucaleuc ; Plouër s/Rance, Langrolay s/Rance, Pleslin Trigavou, St Samson s/Rance ; Plancoët, Créhen, Pluduno, Corseul, Languenan, St Jacut de la Mer, Beaussais s/Mer ; Matignon ; Broons, Yvignac la Tour, Trédias, Plouasne, Plumaudan, Evran ; Calorguen, Le Hinglé, St Carné, Trévron, St Juvat, Tréfumel, Brusvily ; Pleudihen, La Vicomté s/Rance, St Hélen, Les Champs Géraux

#1. Liste des événements

Au cours de l'année 20243/2024, l'association s'est mobilisée pour **51 événements et actions.**

1. **Samedi 21 octobre** : Dinan # Étude terrain aménagement cyclable rue du Général De Gaulle
2. **Mardi 24 octobre** : Dinan # Réunion avec la Ville de Dinan
3. **Jeudi 16 novembre** : Collège Roger Vercel # Partenariat avec Groupama : éclairage et #Bicycode
4. **Mardi 21 novembre** : Lycée La Fontaine des Eaux # Semaine développement durable #Bicycode Dinan Agglo
5. **Mercredi 22 novembre** : Lanvallay # Rencontre avec T. Guillou, chargé projets mobilités durables
6. **Jeudi 23 novembre** : Dinan/La Source # **Assemblée Générale Liaisons douces**
7. **Mercredi 6 décembre** : Broons /marché # **Bicycode Dinan Agglo**
8. **Vendredi 8 décembre** : Dinan/Lanvallay # Ballade lumineuse « Cyclistes, brillez ! »
9. **Vendredi 22 décembre** : Saint-Malo Agglo # Comité de Pilotage voie cyclable Barrage de la Rance
10. **Jeudi 4 janvier** : La Richardais # Conférence de presse avec A Vélo Malo, Dinard
Emeraude A Vélo
11. **Samedi 20 janvier** : Quévert # Bicycode à l'atelier du Grand Clos
12. **Vendredi 2 février** : **Dinan Agglo** # Réunion / référentiel aménagements cyclables
13. **Vendredi 9 février** : Dinan-Quévert # Étude terrain secteur Cassepot – rue de Guinefort
14. **Mardi 20 février** : visio # **AG Collectif Bicyclette Bretagne**
15. **Samedi 24 février** : Quévert # Bicycode à l'atelier du Grand Clos
16. **Mardi 5 mars** : St Samson s/Rance # Animation CLSH « La Margoulette »
17. **Mercredi 13 mars** : mairie Quévert # Réunion : avant projet aménagement côte des Brêts
18. **Vendredi 15 mars** : Quévert / les Grands Rochers # animation atelier/mécanique avec autres foyers.
19. **Mardi 19 mars** : Quévert # Réunion publique / aménagement cyclable côte des Brêts
20. **Samedi 23 mars** : Pleurtuit # 4ème Journée des Transitions
21. **Jeudi 28 mars** : **Dinan Agglo** # Rencontre / projet voie verte Matignon-ND du Guildo
22. **Samedi 6 avril** : Languédias # Atelier nomade & **Bicycode Dinan Agglo**
23. **Dimanche 14 avril** : St Père Marc en Poulet # FêtesdesPlantes #Village Nature #animation#atelier#Bicycode

24. **Mardi 16 avril** : visio # **AG Collectif Bicyclette Bretagne**
25. **Mardi 23 avril** : **Dinan Agglo** # Comité de Programmation Leader
26. **Mardi 30 avril** : Dinan # 1ere session « remise en selle » avec l'association Madura
27. **Vendredi 3 mai** : Dinan/Atelier 5 bis # Atelier nomade programme vacances#Maison des Associations
28. **Mardi 7 mai** : Dinan # 2ème session remise en selle avec l'association Madura
29. **Jeudi 9 mai** : Dinan # Étude terrain « zone 30 » secteur quartier Europe-Gare...
30. **Mercredi 15 mai** : **Dinan Agglo** # Réunion/ service Transport Mobilités (semaine mobilité Cordon)
31. **Samedi 18 & Dimanche 19 mai** : Dinan # **Foire aux Vélos « Amicale Vélos Détente »**
32. **Mercredi 22 mai** : Dinan # 1ère Session « remise en selle » avec Mobil'Rance
33. **Samedi 25 mai** : Dinard / marché # « Mai à Vélo » : # atelier nomade # Bicycode
34. **Mercredi 29 mai** : Dinan # 2ème Session « remise en selle » avec Mobil'Rance
35. **Mercredi 12 juin** : Lanvally / CLSH # Check up vélos # maniabilité
36. **Lundi 17 juin** : visio # **AG Collectif Bicyclette Bretagne**
37. **Mercredi 19 juin** : St Samson / CLSH # « Happy Ride » 2ème édition
38. **Mercredi 19 juin** : Plélan-le-Petit # « Faites du Climat »
39. **Jeudi 20 juin** : entreprise Cordon # Visite entreprise (préparation semaine mobilité)
40. **Lundi 1 juillet** : atelier du GrandClos # Visite de l'atelier M. Lagarde (Dinan Agglo/Programme Leader)
41. **Jeudi 4 juillet** : **Dinan Agglo** # Comité de Programmation Leader
42. **Samedi 7 juillet** : atelier du GrandClos # **Pot de départ de José**
- Mardi 9 juillet : fermeture atelier pour congés**
43. **Mardi 27 août** : Saint Brieuc # Rencontre **CollectifBicycletteBretagne-Conseil Départemental**22
- Samedi 31 août : réouverture de l'atelier**
44. **Jeudi 5 & Vendredi 6 septembre** : entreprise Cordon# stand infos # semaine mobilités
45. **Samedi 7 septembre** : Dinan # **Forum des Associations**
46. **Jeudi 12 septembre** : **Dinan Agglo** # Atelier PCAET « Pour des déplacements décarbonés »
47. **Mardi 17 septembre** : **Dinan Agglo** # Réunion avec service Transport Mobilités
48. **Mercredi 18 septembre** : La Vicomté s/Rance # Rencontre/consultation Projet aménagements cyclables
49. **Samedi 21 septembre** : Beaussais s/Mer # Foire St Matthieu # **Bicycode Dinan Agglo** # atelier nomade
50. **Samedi 28 septembre** : Quimper # AG constitutive du **Collectif Bicyclette Bretagne**
51. **Dimanche 6 octobre** : Léhon / Abbaye# Fête du Parc Naturel Régional #animation # atelier nomade

#2. ACTIVITÉ « PLAIDOYER »

1. Dossier « Traversée du Barrage de la Rance » (Étude de faisabilité d'une voie cyclable entre Dinard et Saint-Malo)

À Vélo Malo, Dinard Émeraude À Vélo, Liaisons Douces, Collectif « Barrage de la Rance À Vélo »

Le document de la phase 3 (approfondissement des scénarios) de l'étude de faisabilité a été finalisé le 18 août 2023.

Le Comité de Pilotage ne s'est réuni que le vendredi 22 décembre 2023.

Il a écarté le scénario d'un « tout ouvrage » (passerelle dédiée aux vélos et piétons au-dessus de la Rance) en raison de l'incompatibilité avec la « loi littorale » et de son coût « exorbitant ». Le Comité de Pilotage a donc validé le scénario « piste bi-directionnelle côté Rance » avec passerelle en encorbellement le long de l'ouvrage. Ce scénario est depuis le début celui défendu par les « associations vélos ».

Les associations ont réuni une conférence de presse le 4 janvier 2024 pour dénoncer l'inertie des collectivités et réclamer une fois de plus des aménagements pour sécuriser dès à présent la traversée du barrage et l'aberration que constitue l'itinéraire dit « alternatif » proposé par le Conseil Départemental 35. Le département a -enfin- consenti à aménager une piste cyclable (côté Dinard) entre le rond-point des Millières et le parking de l'écluse (sans toutefois la rendre bidirectionnelle)

Le Département devient désormais le pilote de l'opération. Sans nouvelle du dossier, nous avons de nouveau écrit au CD35 le 3 mai 2024 pour avoir des informations sur ce dossier et renouveler nos

demandes d'aménagements provisoires pour sécuriser le franchissement du barrage dans l'attente de la réalisation des travaux.

Le Président du Conseil Général nous a répondu courant juillet. Toutes nos demandes d'aménagement provisoires sont refusées ! Quant au projet d'infrastructure « *il fait l'objet de propositions de modalités d'étude, actuellement en cours d'arbitrage(...)* » En tant « *qu'associations partenaires du projet, vous serez bien entendu tenus informés des conclusions à venir à ce sujet* ».

Le CD35 a lancé un appel d'offre pour un marché d'« **Assistance à maîtrise d'ouvrage technique – Etudes et dossiers réglementaires - Assistance à la concertation et communication pour le « FRANCHISSEMENT CYCLABLE DINARD / ST-MALO** » La date de réception des offres est fixée au 19 décembre.

Après la phase « étude de faisabilité » démarrée en octobre 2020 (315 000€ avec un financement CD35, St Malo Agglo et Communauté de Communes Côted 'Émeraude) et une étude complémentaire « tout ouvrage » (300 000 €) le Comité de Pilotage a donc enfin validé le scénario initial fin décembre 2023.

Aujourd'hui le CD 35 relance l'ensemble des études (durée 3,5 années) afin d'engager les travaux.

L'ensemble devrait durer 84 mois soit 7 années, soit une mise en service en 2032 !

2. Relations avec les collectivités locales

- **Quévert : la collaboration avec la municipalité de** s'est poursuivie pour la mise en place de son « plan vélo » : l'aménagement de la côte des Brêts et du rond-point des Charrières a fait l'objet d'une réunion avec la mairie le mercredi 13 mars et une présentation en réunion publique le 19 mars -réunion à laquelle nous participions-

- **Dinan** : l'aménagement de la rue du Général De Gaulle a retenu toute notre attention. Les critiques émises lors de la mise en service (absence de séparateurs physiques, bande axiale désaxée...) ont été entendues et prises en compte. La pose des séparateurs physiques améliorent la sécurité des cyclistes.

La balade « cyclistes, brillez ! » (vendredi 8 décembre) organisée en partenariat avec Dinan et Lanvallay (Thibaut Guillou, chargé des Mobilités durables ») a rencontré un certain succès.

Deux rencontres ont eu lieu cette année.

- **La Vicomté s/Rance** : l'association a été consultée sur le projet d'aménagement de la traversée du bourg (étude terrain le 18 septembre 2024)

- **Saint Samson** : 2 projets ont été menés avec le CLSH de St Samson. L'association avait accueilli un moniteur auto-école dans le cadre de sa formation. Il devait mener une « animation vélo » auprès d'un groupe d'enfants. Nous l'avons accompagné et cela a permis une animation le 5 mars à la Margoulette (le CLSH de St Samson) : réglementation, sécurité, maniabilité...

Le second projet, la 2ème édition « Happy Ride » toujours avec le CLSH, s'est tenu le 19 juin : check up vélos, puis balade à vélo jusqu'à la plaine de Taden et animations.

- **Lanvallay** : nous avons accompagné le projet du « local jeunes » de Lanvallay : les adolescent.e.s préparaient leur semaine de vacances itinérantes à vélo (Lanvallay – Cancale - Cap Fréhel – Lanvallay). L'association est intervenue 2 demi-journées pour un check-up des vélos, une évaluation des compétences (maniabilité, conduite sur route en groupe) et a prêté 2 vélos.

- **Plélan-le-Petit & Trébédan** : « Faites du Climat ». Comme chaque année nous avons participé à la semaine de la « Faites du Climat » avec l'école Le Blé en Herbe de Trébédan et la fête le mercredi apr ès-midi à l'Embarcadère

- **Dinan Agglomération** : le partenariat avec Dinan Agglomération est diversifié : opérations Bicycode (Languédias, La Fontaine des Eaux, Beussais s/ Mer, Dinan prochainement) ; Comité de Programmation du programme Leader ; Commission de Consultation des Services ; participation au Comité des Partenaires ; réunions avec le Service « Transports Mobilités » ; élaboration du Référentiel Aménagements Cyclables ; concertation sur le projet de voie verte Matignon-Notre Dame du Guildo...

- **Pleurtuit et Dinard** : le partenariat se poursuit avec la participation à des évènements tels « Mai à Vélo », « Journée des Transitions »...

3. Collectif Bicyclette Bretagne

Créé en 2020, le Collectif Bicyclette Bretagne s'est structuré en Association le samedi 28 septembre dernier (Assemblée Générale constitutive à Kemper). Le CCB fédère désormais 29 associations. Un Collège Collégial (CA) de 9 membres anime et coordonne. Des représentant.e.s départementaux ont été également élus. Michel Forget est membre du collège collégial et l'un des représentant.e.s pour les Côtes d'Armor. Le CBB a travaillé sur les modalités d'emport des vélos sur le réseau régional (BreizhGo) et national (SNCF) et participe aux travaux de la Région pour la co construction du plan vélo 2025. Le CBB a participé à un groupe de travail avec le Cerema pour les aménagements cyclables sur les routes départementales hors

agglomération ; il a sollicité l'ARS sur la thématique santé/sport. Le CBB siège au Comité des partenaires de la Région Bretagne.

CBB #Côtes d'Armor : après une année de non réponse, les représentants.e.s des Côtes d'Armor ont enfin rencontré le Vice Président en charge des Mobilités en décembre 2023. Il s'agissait de présenter notre plaidoyer collectif pour le département. Un deuxième RV a eu lieu en août dernier avec les techniciens des services du Département pour envisager le mode de concertation et de collaboration entre le CBB et le Département. Nous avons défendu des actions prioritaires vers les collèges (abris vélo, aménagements cyclables pour venir au collège, challenge mobilité...)

Le référentiel d'aménagements cyclables voté en avril 2024 est très restrictif. Ainsi l'aménagement sur une section hors agglomération de l'EPCI Lannion Trégor par le département, demandé par les associations n'est pas possible car non conforme à ce référentiel (qui impose une séparation entre la voie cyclable et la chaussée automobile d'au moins 2 m)

Par ailleurs un communiqué de presse au printemps 2024 est paru pour réclamer un engagement financier du département pour son plan vélo à hauteur des autres départements.

3. PARTENARIAT

Le partenariat se poursuit avec l'association NOZ-DEIZ, l'AMISEP et le Collectif Réfugiés Plouër s/Rance pour vélo école, mise à disposition de vélos, réparations...

Un partenariat existe aussi avec différents services de l'association ARASS (Association pour la Réalisation d'Actions Sociales Spécialisées) pour l'accueil de jeunes bénéficiaires à l'atelier.

La convention avec Mobil'Rance (plate-forme de mobilité solidaire) est toujours d'actualité.

Une convention avec Coallia et l'Adapei existe aussi pour permettre l'accueil de résident.e.s à l'atelier lors de journée inter-établissements sur le thème du vélo.

La convention avec Dinan Agglomération a trait à la mise à disposition de la machine à graver pour les opérations de marquage de vélo (Bicycode)

Un partenariat est à l'étude avec l'IME « la Bretèche » pour des sessions vélo école.

Des contacts sont établis avec le Collège Roger Vercel pour envisager des interventions/sessions mécanique en 2025.

Depuis 2 ans nous accompagnons le CLSH de Saint Samson s/Rance lors de leur journée « Happy Ride »

Cette année nous avons été sollicités par 3 grandes entreprises désireuses de s'engager dans la démarche « **Objectif Employeur Pro-Vélo** » : la SABENA (aéroport de Dinard-Pleurtuit), le Groupement Hospitalier Territorial St Malo-Dinan et l'entreprise Cordon à Dinan. Pour cette dernière entreprise nous avons participé à une semaine de la mobilité organisée au sein de l'entreprise (visite et tenue d'un stand d'information pendant 2 pauses déjeuner sur le site de Quévert)

4. ACTIVITÉ « ATELIER »

Pour l'année 2023 :

114 vélos recyclés (dont 32 vélos « enfants ») sont sortis de l'atelier.

65 vélos ont été vendus (pour un montant de 1365,00 euros) et 49 ont été « mis à disposition » (personnes accompagnées par Noz-Deiz, par l'AMISEP, Secours Catholique et le CCAS)

Pour l'année 2024 (en cours) au 18 novembre 145 vélos (dont 44 vélos enfants) sont déjà sortis de l'atelier (89 vendus et 56 mis à disposition)

STATISTIQUES VÉLOS RECYCLÉS REMIS EN SERVICE

			Nb vélos sortis	Ventes	Mise à disposition	Nb vélos enfants
	Trim	1&2	84	47	37	23
2023		3&4	30	18	12	9
		Total	114	65	49	32
	Trim	1&2	93	61	32	33

2024	au 18/11/	3&4	52	28	24	11
		Total	145	89	56	44

En 2023, l'atelier a été ouvert 56 matinées dont 38 ouvertes au public (le samedi matin).

Nous avons organisé 2 journées « portes ouvertes » à l'atelier (samedi 1^{er} juillet et samedi 2 septembre).

Au cours de cette année 19 mécanos différents sont intervenus à l'atelier du Grand Clos pour un total de 344 interventions au cours de l'année soit une **moyenne de 6 mécanos présents à chaque séance**.

Nous avons accueilli plus de 300 personnes (en moyenne 8/9 passages par séance).

L'atelier « nomade » s'est déplacé sur le territoire pour **10 actions**. (dont 6 en établissements scolaires - primaire, collège et lycée ; et 1 en CLSH)

#5. ACTIVITÉ « BICYCODE » 2022 / 2023

Au cours de l'année 2022-2023, nous avons mené **11 opérations Bicycode** « marquage vélos contre le vol » (pour un total de **192 vélos gravés**)

- dont 7 opérations « Bicycode » organisées par Dinan Agglomération (siège de Dinan Agglomération, Trélivan, Caulnes, Plouër, Matignon, Plancoët, Evran et Pleslin-Trigavou) (137 vélos gravés pour 130 propriétaires)

- 3 opérations « Bicycode » dans le cadre de prestations (Dinard, Pleurtuit, Lamballe) (33 vélos gravés)

- 1 opération « Bicycode » organisée par l'association à l'occasion d'une journée « Portes ouvertes ». (22 vélos gravés)

#6. ACTIVITÉ « VÉLO ÉCOLE » 2022 / 2023

L'activité est resté « en sommeil ». Seules 3 personnes ont bénéficié de leçons individuelles de vélo-école.

La demande semble reprendre (2 nouveaux inscrits).

Il reste à relancer les sessions de « remise en selle ».

#7. BÉNÉVOLAT

L'ouverture de l'atelier a représenté	1 204,00 heures
L'organisation et la présence « évènements et actions » (hors prestations)	311,00 heures
Les opérations Bicycode organisées par Dinan Agglomération	201,00 heures
soit	1 716,00 heures

Les déplacements (voiture) occasionnés par « l'évènementiel » ont représenté **1 560 km**

Le Conseil d'Administration a décidé de rembourser désormais les frais de déplacements occasionnés par les actions de l'association (évènements, atelier mobile, Bicycode, dons vélos...)

BILAN FINANCIER <i>Liaisons douces</i> 2024			
PRODUITS		CHARGES	
2023	2024	2023	2024
4 605,00	4 960,00	4 995,00	4 364,00
			7,71 %
Cotisations adhérent.e.s	1575,00	1900,00	20,63 %
Vente vélos	1365,00	2010,00	47,25 %
Subvention Dinan	1000,00	800,00	-20,00 %
Subvention Dinan Agglo.	0,00	0,00	
Dons	175,00		
Prestations extérieures	490,00	250,00	-48,98 %
RÉSULTATS DE L'EXERCICE			
Au 20/11/2024		596,00	
Au 31/12/2023		-390,00	
REPORT EXERCICE 2023		3 100,00	
dont solde Provisions pour Formation A.M.V (1500,00)		900,00	
dont solde subvention Dinan Agglo pour Bicycode (2000,00)		990,00	
TOTAL		3 696,00	

2- RAPPORT FINANCIER

présenté par Michel Forget, trésorier.

Le budget (5 000,00 €) montre l'importance de l'atelier participatif et solidaire, véritable « pilier » de l'activité associative.

L'activité de l'atelier poursuit sa montée en charge. Cela se traduit par le nombre de vélos recyclés (vendus ou mis à disposition) en constante augmentation tant en volume qu'en « chiffre d'affaire » (+50 % en 2024 par rapport à 2023).

La prestation « atelier » contribue largement à l'augmentation du nombre d'adhérent.e.s (montant des adhésions +20 % en 2024/2024). En contrepartie les charges de fournitures et de matériel ont augmenté.

Rappelons que disposons toujours de 2 provisions :

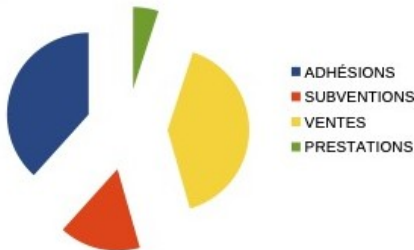
- la première de 900,00 € (solde de l'appel à projet sociétaires BPO d'un montant de solde de 1500,00* € en février 2019 pour financement de formations Animateur.ice Mobilité Vélo). Une première formation « premiers secours » requise pour le diplôme AMV a été financée, dans ce cadre.
- la seconde de Dinan Agglomération pour les opérations Bicycode (organisées par la collectivité) : le solde des 2 000,00 € est aujourd'hui de 990,00 €.



BILAN FINANCIER 2024 (au 20/11/2024)

CHARGES 4364,00

ADHÉSIONS	SUBVENTIONS	VENTES	PRESTATIONS
1 900,00	800,00	2 010,00	250,00



PRODUITS 4960,00

Adhésions organisme, Assurances, Frais financiers	Missions, réception	Communication	Outillage, matériel	Fournitures atelier	Marques Bicycode	Matériel Vélo-École
580,00	550,00	60,00	714,00	1955,00	445,00	60,00



BUDGET PRÉVISIONNEL

2025

	PRODUITS		CHARGES	
	2024	2025	2024	2025
	4 960,00	5 000,00	4 364,00	5 000,00
Cotisations adhérent.e.s	1900,00	1500,00	Adhésions FUB	175,00
Vente vélos	2010,00	2 000,00	Adhésions CCB	30,00
Subvention Dinan	800,00	1 000,00	Droit de place	30,00
Subvention Dinan Agglo. provisions Bicycode	0,00		Assurances	335,00
			Frais financiers	10,00
			Aménagement atelier	
Prestations extérieures	250,00	500,00	Outillage	714,00
			Fournitures atelier	1955,00
			Matériel Vélo-École	60,00
			Fournitures bureau	
			Communication	60,00
			Réception	550,00
			Documentation	100,00
			Marques Bicycode (150)	445,00
				200,00

Pour 2025, nous maintenons l'équilibre du budget autour de 5 000,00.

Nous devrions dépenser un peu plus en frais de communication et de « réception » (10ème anniversaire de l'association). Pour accompagner la relance de la vélo école, nous allons investir dans des gilets réfléchissants floqués au nom de l'association. Enfin pour sécuriser et faciliter le fonctionnement numérique, nous allons investir dans un ordinateur portable reconditionné (Cadaoz). Cet outil est indispensable pour assurer les opérations Bicycode

VOTES

- 1- le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.
- 2- le rapport financier est adopté à l'unanimité.

4- MODIFICATIONS DES STATUTS pour permettre à l'association d'agir en justice : l'actualité récente (et plus ancienne) nous amène à prévoir la possibilité de recourir en justice au nom de l'association.

A. Modification de l'article 2 : but (objet) de l'association

« Cette association a pour but de promouvoir l'usage du vélo comme mode de déplacement au quotidien et de favoriser les déplacements à pied dans le Pays de Dinan. »

Proposition d'ajouter la phrase : « et de défendre les intérêts matériels et moraux de ses adhérents, et / ou des usagers cyclistes ».

D'où la nouvelle rédaction de l'article 2 proposée comme suit :

« Cette association a pour but de promouvoir l'usage du vélo comme mode de déplacement au quotidien ; de favoriser les déplacements à pied dans le Pays de Dinan et de défendre les intérêts matériels et moraux de ses adhérents et / ou des usagers cyclistes ».

La demande de Marc Verlingue d'ajouter le terme « piétons » avant « usagers cyclistes » est validée par l'assemblée.

L'article 2 devient donc :

« Cette association a pour but de promouvoir l'usage du vélo comme mode de déplacement au quotidien ; de favoriser les déplacements à pied dans le Pays de Dinan et de défendre les intérêts matériels et moraux de ses adhérents et/ou des piétons et usagers cyclistes ».

B. Modification de l'article 5 : moyens d'action

« Les moyens d'action de l'association sont notamment :

- les conseils aux collectivités publiques, établissements publics et privés pour promouvoir l'usage du vélo comme mode de transport et pour faciliter et sécuriser les déplacements piétons.
- l'organisation de manifestations et toute initiative pouvant aider à la réalisation de l'objet de l'association.
- l'ouverture d'un atelier participatif d'entretien et de réparations de vélos.

Proposition d'ajouter la phrase : « L'association peut mener toutes les actions gracieuses et contentieuses nécessaires à la défense de son objet.

Le/la président.e a qualité pour ester en justice, après consultation et accord du conseil d'administration. Il/elle peut former tout pourvoi ou appel dans les mêmes conditions. En cas d'action de l'association en justice, il/elle est le représentant légal de l'association mais peut être remplacé par un administrateur.ice dûment mandaté par le conseil d'administration. »

Nous profitons de cette modification pour **actualiser les « moyens d'action » de l'association en ajoutant** :

- « - l'animation d'une vélo école pour adultes et enfants (apprentissage et sessions « remise «en selle »
- « - le marquage des vélos contre le vol par le procédé Bicycode (gravage sur le cadre par micropercussion) »

D'où la nouvelle rédaction de l'article 5 proposée comme suit :

Les moyens d'action de l'association sont notamment :

- les conseils aux collectivités publiques, établissements publics et privés pour promouvoir l'usage du vélo comme mode de transport et pour faciliter et sécuriser les déplacements piétons.
- l'organisation de manifestations et toute initiative pouvant aider à la réalisation de l'objet de l'association.
- l'ouverture d'un atelier participatif d'entretien et de réparations de vélos.
- l'animation d'une vélo école pour adultes et enfants (apprentissage et sessions « remise «en selle »)
- le marquage des vélos contre le vol par le procédé Bicycode (gravage sur le cadre par micropercussion)

L'association peut mener toutes les actions gracieuses et contentieuses nécessaires à la défense de son objet.

Le président a qualité pour ester en justice, après consultation et accord du conseil d'administration. Il peut former tout pourvoi ou appel dans les mêmes conditions. En cas d'action de l'association en justice, il est le représentant légal de l'association mais peut être remplacé par un administrateur dûment mandaté par le conseil d'administration.

VOTE : Les modifications de statuts demandées avec la nouvelle rédaction des articles 2 et 5 sont approuvées à l'unanimité

5- SÉQUENCE ATELIERS « speed cycling »

Chaque participant.e a choisi 2 ateliers pour se renseigner, poser des questions, proposer ses services...

① **la Vélo École ?** : *apprentissage vélo, sessions « remise en selle », formations...*

Reprise des activités. Pour l'instant cours individuels. Prévoir des créneaux dans la semaine (le mercredi après-midi et le jeudi après-midi) pour pouvoir organiser les cours et faire appel aux animateur.ice.s volontaires. Sessions « remise en selle » à relancer (en lien avec la ville de Dinan, l'agglomération, les partenaires...)

② **le Bicycode et le stand « événements » ?** : *marquage des vélos contre le vol, stand d'informations, animations...*

Inscrire les jours de disponibilité des adhérent.e.s intéressés pour pouvoir programmer au mieux les événements.

③ **le « Plaidoyer » ?** : *relations avec les collectivités locales (communes, Dinan Agglomération, Département...) / politique mobilités ; consultation, co construction / projets cyclables ; études « terrain » / « audit » / aménagements existants et propositions...*

Constituer un groupe « plaidoyer » pour mener des « audits » sur le terrain. Se former à la réglementation, aux préconisations CEREMA... Projet : mener un audit des zones 30 et 20 (voir les double sens cyclables, l'accessibilité, le stationnement vélo, les sas, les « cédez le passage »...) à Dinan et dans d'autres communes de l'agglomération.

④ **l'Atelier du Grand Clos ?** : *autoréparation, recyclage, réemploi, atelier nomade, fonction accueil à l'atelier, formations...*

Comment amener plus de mixité à l'atelier ? (instauration de créneaux en « non mixité » ? proposez des formations ?...) Conditions d'accueil et de fonctionnement « difficiles » : absence de toilettes, pas d'eau, pas d'électricité. La mise en place d'une batterie portable et de lampes améliore les conditions d'éclairage. Instaurer des créneaux de « démontage de vélos » ; voire organiser un concours de désossage / équipe. Proposer des créneaux aux adhérent.e.s au printemps pour venir travailler à l'atelier (démontage, rangement, tri, aménagement...). Réinvestir dans l'outillage (clés, banc de dévoilage ?...) Certains adhérent.e.s, disposant d'une remorque, proposent leur service pour aller récupérer des vélos.

⑤ **Balades, sorties vélo ?** : *conviviales, familiales... boucles, itinéraires sécurisés (nb de km?) ; thématiques ? (ornithologie, patrimoine, ...)*

Utiliser les voies vertes, le chemin de halage, ... Choisir une application type komoot, géovélo... Privilégier les boucles sans s'interdire d'organiser une randonnée vers une destination plus éloignée avec retour en minibus+remorque...? Sorties « thématiques » : patrimoine, ornithologie...

6- PROJETS ET PERSPECTIVES

- **Balade lumineuse « Cyclistes, brillez ! »** le vendredi 6 décembre 2024 avec Bicycode de **16H00 à 18H30**. RV Lanvallay à 18H00 et à la Gare SNCF de Dinan à 18H30.

- **Le 10ème anniversaire de l'Association : juin 2025.**

Mettre en place un Comité d'organisation du 10ème anniversaire. Dans le cadre du Mai à Vélo... ?

- Relancer la **commission « piétons/accessibilité »**

- **Projet « Auberge de Jeunesse »**

Plusieurs articles de presse ont rendu compte de la situation de l'AJ : vente du bâtiment actuel -moulin du Méen dans la vallée de la Fontaine des Eaux- et projet d'implantation d'une nouvelle AJ au manoir des Rhéories (actuel centre de loisirs de la ville de Dinan)

A la demande de l'association qui gère l'AJ, une rencontre a eu lieu le 18 novembre avec le bureau de Liaisons douces sur ce projet. Le bâtiment actuel est en passe d'être vendu . La mairie de Dinan est d'accord pour installer l'auberge dans le manoir des Rhéories en signant un bail emphytéotique. Le centre de loisirs de Dinan déménagera en janvier dans des locaux provisoires et s'installera définitivement sur le site de la nouvelle école de la Ruche qui sera construite dans le quartier.

Pour financer les travaux, l'association de l'Auberge amenait le produit de la vente du moulin du Méen et contractait un emprunt. De plus en répondant à un appel à projet de la Région Bretagne voulant développer

et soutenir les hébergements pour cyclotouristes le long des itinéraires vélos l'association comptait bénéficier d'aides substantielles (financement études, subventions pour les travaux). Liaisons douces avait toute sa place dans ce projet : l'atelier pouvait être hébergé dans les dépendances de la nouvelle AJ et par convention (à définir) proposer ses services.

Le dossier «appel à projet » du secteur a été instruit par les services de Dinan Agglomération. Leur choix s'est malheureusement porté sur un projet d'un propriétaire privé voulant augmenter la capacité de ses gîtes (du côté de Plouër s/Rance).

L'association Auberge de Jeunesse a regretté amèrement ce qu'il considère comme un manque de soutien de l'agglomération et de son président (qu'ils n'ont pu rencontrer malgré leurs demandes en amont du dossier). Le bureau a décidé de « jeter l'éponge » et de confier le projet aux élu.e.s locaux (le maire de Dinan, le président de Dinan Agglomération pour porter ce projet tout en garantissant que l'association amènera le produit de la vente du Moulin du Méén pour financer les travaux de la nouvelle Auberge. Affaire à suivre donc.

Liaisons douces, pour sa part, reste intéressée par ce projet et le partenariat envisagé.

7- RENOUELEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le CA comprend 16 sièges.

3 administrateur.ice.s sont démissionnaires : Jocelyne Leclerc, Martine Lucas et Philippe Stride.

Il y a donc 3 postes à pourvoir au Conseil d'Administration.

Les autres souhaitent renouveler leur mandat :

Agnès VERLINGUE, présidente	Lisianne RAULT, secrétaire	Michel FORGET, trésorier
Pauline SOCQUET, secrétaire adjointe	Jean-Marc CHALIGNE	Daniel HERVÉ
Annie JAMET	Hervé JEGOU	Philippe MICHEL
Thierry ROGER	Romane THIEULIN	Marc VERLINGUE

Par ailleurs Matthieu LECUYER, administrateur lui aussi, est parti s'installer avec sa famille au Canada pour quelque temps.

Le CA propose de pourvoir ce poste au moins jusqu'à la prochaine AG, s'il y a un.e candidat.e intéressée.

3 candidat.e.s se déclarent :

Anne VANDELDE, Guillaume YVONNET-RÉAN et Rémi DAUTEUILLE.

VOTE : La nouvelle liste des 16 administrateur.ice.s est soumise au vote. Elle est élue à l'unanimité

Agnès VERLINGUE, présidente	Lisianne RAULT, secrétaire	Michel FORGET, trésorier
Jean-Marc CHALIGNE	Rémi DAUTEUILLE	Daniel HERVÉ
Annie JAMET	Hervé JEGOU	Matthieu LECUYER
Philippe MICHEL	Thierry ROGER	Pauline SOCQUET
Romane THIEULIN	Anne VANDERVELDE	Marc VERLINGUE
Guillaume YVONNET-RÉAN		

Le Conseil d'Administration se réunira prochainement pour élire un nouveau bureau

L'Assemblée Générale s'est terminée à 23H00 et s'est prolongée autour d'un verre.

Compte Rendu établi par
Agnès Verlingue, Lisianne Rault et Michel Forget